



Edito

SANS VITESSE NI PRÉCIPITATION, POUR NE PAS OUBLIER DEMAIN ...

Chacun mesure l'évolution de notre village qui a franchi le seuil des 2000 habitants, bien que préparée et phasée, cette évolution démographique se traduit par un accompagnement en équipements et services à la hauteur des nouveaux besoins.

Construire la ville est un équilibre délicat entre respect de son histoire passée, de son patrimoine et modernité nécessaire pour une attractivité et un cadre de vie agréable.

L'équipe municipale, l'ensemble des services, s'emploient au quotidien pour répondre à ces enjeux auxquels nous sommes tous très attachés.

Le contexte actuel nous impose aussi beaucoup d'agilité et d'humilité pour affronter les nombreux défis : énergétiques, climatiques, inflationnistes qui nous conduisent à maintenir des efforts de rationalisation des budgets notamment des dépenses de fonctionnement. Malgré cela nous poursuivons notre programme d'investissement engagé sur la mandature sans impacter la fiscalité communale comme vous le constaterez dans la rubrique détaillée.

Parallèlement, nous souhaitons développer notre « bien vivre ensemble » et notre partenariat est confirmé avec l'association « le foyer rural » dans la perspective de dimensionner un espace de vie sociale correspondant aux besoins que vous exprimerez dans la concertation lancée.

De nombreux bénévoles animent et font briller notre communauté, vous découvrirez dans le programme festif de cet été la variété et la qualité des événements qui feront vibrer les scènes. Votre présence en nombre sera la plus belle des récompenses et témoignera de votre soutien indispensable.

ENSEMBLE, continuons de cultiver solidarité, engagement, générosité pour des lendemains conformes à nos espoirs.

Très bon été, au plaisir d'une rencontre prochaine.

Yves Courbis
MAIRE

Notre village pratique

MAIRIE

Place du Champ de Mars – Téléphone 04.75.46.60.62

Courriel : accueil@mairie-allan.fr

Site internet : <http://mairie-allan.fr>

Disponible sur PanneauPocket

Page Facebook : Commune d'Allan

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Le Maire : Yves COURBIS

Permanence sur rendez-vous

Centre Communal d'Action Sociale,

Place du Champ de Mars

Téléphone 04.75.46.60.62

La Poste :

Route de Malataverne, Téléphone 04.75.46.61.12

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 13h45 à 16h30

MONTELIMAR AGGLOMERATION

Téléphone 04.75.00.64.41

Site internet www.montelimar-agglo.fr

80^e anniversaire des journées tragiques des 29 et 30 mars 1944 à Allan.

Le samedi 30 mars, notre Commune commémorait la cérémonie du souvenir des fusillés d'Allan, morts pour notre pays le 29 et 30 mars 1944, il y a maintenant 80 ans.

Un bref rappel des faits : en cette fin mars 1944, sur notre Commune de jeunes résistants du maquis opèrent depuis une cache située près de la ferme de l'Aubagne contre l'occupant. Ils seront pris au piège par l'armée Allemande, tués au combat pour deux d'entre eux, fusillés sur la place du village pour huit autres.

Ils avaient pour nom : Lieutenant Marcel Delaby, Louis Bied, Pierre Maçon, René Braillon, Georges Lemaire, Jean Brisset, André Maron, Paul Garraud, Louis Vincent et le lieutenant Daniel Quinaud, tous inhumés au cimetière d'Allan.

Cet événement tragique de l'histoire de notre village ne doit pas être oublié et nous devons être reconnaissant en transmettant aux générations futures.

Pour cet anniversaire, nos archivistes bénévoles, Monique et Geneviève, ont fait un gros travail de recherche et de montage en présentant une belle exposition composée de photos et de textes de circonstance. Malgré une pluie battante, la cérémonie a pu se dérouler après les dépôts de gerbes à l'espace d'animation avec l'accompagnement de la chorale La Clé des Champs devant un public nombreux et recueilli pour cet hommage.



Cérémonie du 8 mai

Dépôt de gerbe et recueillement sur le monument de l'Aubagne.



Cérémonie de citoyenneté

Le samedi 25 mai, monsieur le Maire et ses adjoints ont accueilli en Mairie, 7 jeunes Allanais pour un temps d'échange et la remise de leur toute première carte électorale.
Un instant symbolique qui marque leur entrée d'acteur de la vie républicaine.



Rappel du parcours citoyen :

Les jeunes doivent se présenter en mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire afin de se faire recenser.



Ce recensement permet de participer ensuite à la journée citoyenne mais également une inscription d'office sur les listes électorales à la majorité. Il est donc inutile de s'inscrire sur les listes si votre recensement a été effectué.

Ce parcours est obligatoire pour vos examens (CAP, baccalauréat, permis de conduire, ...) et concours.

Les pièces à fournir pour le recensement sont :

- Pièce d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile au nom des parents

Du côté des finances

Sans augmentation de la fiscalité communale et des investissements records !

Pour le budget de la commune :

Résultats en 2023

Lors de la séance du 12 mars 2024, le Conseil Municipal s'est prononcé sur l'approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs permettant de comprendre l'état des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année 2023 en section de fonctionnement et d'investissement et ce, pour les 3 budgets.

La situation fin 2023 a donc conduit aux **résultats de fonctionnement** suivants :

Type de Budget	Résultats de l'année	Résultats cumulés tous confondus avec RAR
Budget de la Commune	Excédent 297 242	540 267
Budget annexe Eau potable	Déficit – 93 091	260 467
Budget annexe du vieil Allan	Déficit - 29	122 476

L'excédent de fonctionnement dégagé fin 2023 sur le budget de la Commune est dû notamment à des recettes en augmentation par rapport à 2022 du fait de l'augmentation des produits fiscaux attendus, le versement de la taxe sur les terrains devenus constructibles ainsi qu'une dotation exceptionnelle du Département de la Drôme.

Les excédents dégagés et cumulés vont permettre de bâtir le budget 2024 grâce à l'affectation des résultats.

*RAR : Reste à Réaliser

Perspectives pour 2024 :

Un nouvel exercice budgétaire s'ouvre donc pour 2024 axé sur des dépenses de fonctionnement contraintes et maîtrisées à hauteur d'environ 1 600 000 € malgré l'inflation continue des charges normatives. La mise en œuvre opérationnelle du plan d'investissement du mandat conduit à la réalisation d'un programme jamais atteint d'environ 3,6 M€ :

- **Cœur de quartier AGORA :**
Création des espaces pour les professionnels de santé
Phase opérationnelle de l'opération inscrite dans le PUP pour les infrastructures « place publique » et « stationnement au Nord »
- **Lotissement « les portes de Rouny » :**
Démarrage des travaux d'aménagement du mail central et du chemin de Rouny
- **Construction d'un nouveau restaurant scolaire :**
Le démarrage des travaux de construction avec une livraison prévue à Noël 2024.
- **Modernisation de l'éclairage public** (mise en place de Led)
- **Poursuite des opérations d'enfouissement de réseaux secs**
- **Réflexions en vue de l'agrandissement de l'école publique**
Etudes en cours via une convention CAUE/ADIL

L'extension du village (1908 habitants en population légale) nous oblige à augmenter les effectifs des agents à hauteur d'un poste supplémentaire en équivalent temps plein pour répondre à la continuité du service public, suivre la phase opérationnelle des projets et contribuer à l'entretien d'un cadre de vie agréable.

Budget annexe de l'eau potable :

Le budget 2024 est la dernière année de vie de ce budget annexe. Les principales lignes budgétaires sont liées à l'achat de l'eau de Montélimar et à la poursuite de l'exécution du contrat de prestation de service confié à la SAUR, lequel a été renforcé l'an dernier par la réalisation des missions de facturation et d'une manière générale la gestion de la relation aux abonnés. **Il n'y a pas d'opérations d'investissement envisagées pour cette année 2024.**

Budget annexe du vieil Allan :

Le budget, permet depuis sa création de constater les recettes et dépenses affectées à ce site inscrit. **En 2024**, clôture de la souscription de la fondation du patrimoine (montant total de dons recueillis à hauteur de **58 352,80 €**.)
Pour cette année, il s'agira d'envisager le lancement d'une nouvelle phase d'études relative à la déclinaison opérationnelle du schéma directeur du vieil Allan.

Conclusion :

Ce programme ambitieux mais nécessaire pour le développement harmonieux du village est possible grâce à l'augmentation des recettes fiscales générées par les nouveaux habitants, par la participation des institutions partenaires (Etat, Région, Département) et un accompagnement bancaire pour les équipements structurants (restaurant scolaire, espace de santé). La trésorerie pour les années 2024-2025 va nécessairement se tendre mais cette situation est à nuancer par le décalage de la perception des concours financiers, lesquels s'effectuent après paiement des travaux par la Collectivité et de la récupération de la TVA à N+2.

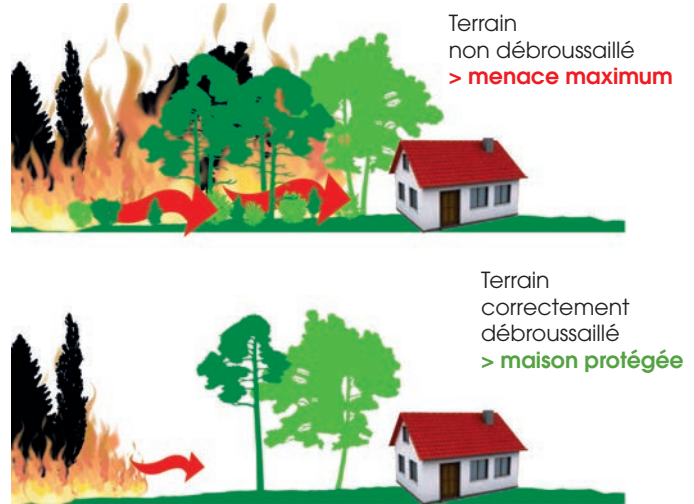
Débroussaillage, qu'en est-il ?

Le débroussaillage (ou débroussailement) consiste à réduire les matières végétales de toute nature (herbe, branchage, feuilles...) pour diminuer l'intensité des incendies et freiner leur propagation. Il peut s'agir, par exemple, d'éliminer des bois morts, couper des arbres trop près des habitations, élaguer les arbres ou arbustes et éliminer des résidus de coupe (branchage, herbe...).

L'obligation de débroussaillage s'applique pour les terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts (art. L134-6 du code forestier). Elle concerne alors toute zone située à moins de 50 mètres des constructions, chantiers, installations. Une attention particulière est apportée dans le rayon de 10 m des constructions et voies d'accès de ces dernières.

Retrouvez toutes les informations utiles et détaillées dans le guide du débroussaillage disponible sur le site internet de la commune www.mairie-allan.fr rubrique Qualité de vie – Environnement – Débroussaillage.

À l'arrivée de l'été, le risque d'incendie augmente. Notre région est particulièrement touchée chaque été par les feux. Même si les nombreuses pluies de mai nous ont fait oublier la sécheresse, le risque d'incendie sera malheureusement toujours présent cet été. Profitons-en pour débroussailler dès maintenant ! Nous comptons sur la vigilance de tous.



L'impact des pollens issus de l'ambroisie

L'impact des pollens issus de l'ambroisie est en pleine augmentation, faisant de l'Auvergne-Rhône-Alpes la région la plus touchée de France. Ainsi, on compte en moyenne 7 800 signalements par an, soit 79% du total des signalements en France (Source ATLASANTE/RNSA).

Le coût sanitaire de cette allergie en Auvergne-Rhône-Alpes est estimé à **26,4 millions d'euros par an pour 690 000 personnes touchées** : consultations, médicaments, arrêts de travail, désensibilisation, etc. (Source : Observatoire régional de la santé - données 2020 - calcul coût moyen entre 2017 et 2020).

Les pollens d'ambroisie se déplacent facilement avec le vent et présentent un fort potentiel allergisant. Ils sont particulièrement présents et nocifs de début août au mois d'octobre.

En cas d'exposition, une personne allergique peut développer les symptômes suivants : rhinite, écoulement nasal, trachéite, toux, conjonctivite et quelquefois urticaire ou eczéma. L'allergie peut conduire à un processus inflammatoire chronique allant jusqu'à l'apparition et l'aggravation de l'asthme. Plus il y a de pollens dans l'air, plus les symptômes vont être importants.

L'ambroisie s'installant de plus en plus dans notre région, nous devons apprendre à la reconnaître, à la signaler voire à en empêcher la prolifération en la détruisant. Limiter la floraison de l'ambroisie, c'est réduire son impact sur la santé de nos proches et des générations futures.

Sa destruction est obligatoire.

Actuellement, la lutte est encadrée par un **arrêté préfectoral dans chaque département de la région qui rend obligatoire la destruction de l'ambroisie.**

Un réseau de référents communaux et intercommunaux est en cours de déploiement et compte déjà plus de 4 600 agents.

Les gestionnaires de grands linéaires, le monde agricole, le monde du BTP, etc. sont également engagés dans la lutte contre l'ambroisie. En Auvergne-Rhône-Alpes, 34% des destructions concernent les bords de route et 33% les chantiers.

(Source : Plateforme Signalement-Ambroisie - données 2021).

Une vigilance à avoir également dans son jardin

Les particuliers sont également invités à lutter contre la prolifération de l'ambroisie dans leur propre jardin ! Il faut avant tout empêcher l'apparition de l'ambroisie. Pour éviter de disperser des graines et empêcher la pousse de cette plante, il faut notamment limiter les déplacements de terre et mettre en place un couvert végétal sur les terrains nus ou en friche. Si l'ambroisie apparaît dans votre jardin, il faut absolument la détruire afin d'empêcher l'émission de pollens et de réduire les stocks de graines dans les sols.

Les bons réflexes

- Vérifiez autour de chez vous si vous remarquez des plants d'ambroisie avant leur floraison (fin juillet). Si vous en voyez, arrachez-les. S'il ne vous est pas possible de le faire, utilisez la plateforme de signalement de l'ambroisie.
- Il est fortement recommandé de vous protéger lorsque vous arrachez des plants d'ambroisie afin d'éviter toute réaction allergique. A minima, portez une paire de gants que vous complétez avec des lunettes et masque en cas de sensibilité plus forte. Il est recommandé pour les personnes allergiques ou très sensibles de déléguer cette tâche à un membre de leur entourage.

Composteurs partagés

Le vendredi 17 mai deux sites de composteurs partagés ont été installés par des agents communaux et des agents de Montélimar Agglomération. L'un se trouve au niveau de l'entrée des jardins communaux et l'autre est à proximité de la résidence Monaco. Ces deux sites sont d'ores et déjà opérationnels. Inauguration des composteurs partagés, le mardi 2 juillet à 18h au Monaco.

Les riverains qui le souhaitent peuvent demander en Mairie des seaux dédiés à la récupération de leur déchets destinés aux composteurs. Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2024, il est interdit de placer des biodéchets dans les bacs d'ordures ménagères. Ainsi l'utilisation de composteurs individuels ou partagés est une solution pour répondre à cette obligation. **Un guide d'utilisation est disponible sur le site de l'agglomération**, rubrique « Au quotidien – Déchets – Le compost ». **Contact pour obtenir un seau** (dans la limite du stock disponible) :



Nuisances sonores, rappel des règles pour un bien vivre ensemble

A l'approche des beaux jours, il semble important de faire un rappel sur les règles en matière de nuisances sonores.

Ce qui semble anodin pour certains peut vite tourner au cauchemar pour les voisins. Faisons en sorte que les liens de voisinage soient un atout de convivialité et non une source de conflit.

La loi distingue trois types de bruits pouvant créer des nuisances sonores domestiques :

- **Les personnes** : cris, déplacements, comportements désinvoltes, jeux d'enfants bruyants, ...
- **Les objets** : outils de bricolage, travaux de jardinage, instrument de musique, pompe à chaleur, ...
- **Les animaux** dont le maître est seul responsable : aboiements, ...

L'arrêté préfectoral de la Drôme précise qu'en matière de bricolage et jardinage, l'utilisation est réglementée et autorisée : **Du lundi au samedi, de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**

Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés
Nous comptons sur chacun pour évaluer et réguler les nuisances sonores générées dans son quotidien.

Opération nettoignons la nature

Comme chaque année, l'association des chasseurs d'Allan (ACCA) a organisé le samedi 6 avril 2024 une matinée de collecte des déchets déposés par des personnes indécoutes et irrespectueuses, dans différents sites plus ou moins accessibles.

Une bonne trentaine de personnes a répondu à l'appel des chasseurs, en particulier les adhérents de la section randonnée du Foyer rural. La collecte des déchets a encore, malheureusement, été fructueuse. C'est approximativement 10 mètres cube collectés sans parler des pneus et la palette de plaque éternit. Les quantités semblent toutefois diminuer au fil des années, gage éventuel d'une prise de conscience des indécoutes. Rendez-vous l'année prochaine afin de faire perdurer cette initiative écologique et citoyenne.



Voyages scolaires : direction la Montagne !

Cette année, deux groupes d'Allanais sont partis en voyages scolaires, pour les deux écoles, la destination était la montagne !

Les élèves de l'école privée sont partis du 11 au 15 mars, les pieds dans la neige, au Centre des Rambins, situé au cœur du village de Corrençon en Vercors. Ce sont les CP/CE1/CE2 et CE2/CM1/CM2 qui ont dévalé les pistes pendant une semaine.

Pour l'école publique, la découverte de la montagne s'est faite au Printemps, à Lus-la Croix-Haute. Ce sont les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 qui sont parties du 29 avril au 3 mai.

Les élèves ont fait de l'escalade et ont travaillé sur les thèmes suivants : l'eau, la faune et la flore, la lecture de paysages, le land art et la course d'orientation.

Les enseignantes remercient l'amicale laïque, qui a en grande partie financé ce séjour ainsi que le Conseil Régional qui a financé le transport.



Retour en images sur le Carnaval d'Allan !

Le 16 mars, petits et grands se sont retrouvés au Théâtre de Verdure pour prendre le départ du traditionnel défilé du Carnaval. En tête de cortège, un beau et grand Carmantran réalisé par les élèves de l'école publique. A l'animation, le duo burlesque Tessot et Boulon a beaucoup amusé le cortège.

A la fin du défilé, les princesses, super-héros, dinosaures et autres personnages haut en couleurs ont assisté au procès de Carmantran prononcé par le CMJ. Les enfants se sont ensuite régalés des crêpes réalisées par les parents d'élèves.

Une après-midi joyeuse et festive sous un beau soleil !

Bravo et merci au Comité des fêtes qui organise chaque année ce bel événement en partenariat avec les associations de parents d'élèves des écoles publique et privée.



Chasse aux œufs géante, une belle réussite.

Avec 137 inscrits, on peut dire que la chasse aux œufs était un événement attendu par les enfants !

Les chasseurs en herbe ont pris place dans des équipes pour une quête semée d'embuches. En effet, il s'agissait d'un rallye photos allant du Théâtre de verdure jusqu'au Stade où se mêlaient énigmes, devinettes et codes secret. Mais rien n'a échappé aux esprits aiguisés de nos jeunes Allanais qui ont rapidement pu accéder aux récompenses de chocolats et bonbons !

Un évènement à renouveler l'année prochaine.

Bravo et merci à tous les bénévoles qui ont permis cette réussite, comité des fêtes et associations de parents d'élèves.



Un nouvel espace dédié aux jeunes !

Lors des vacances de Printemps, les jeunes qui participaient aux activités avec le Foyer rural ont mis en place un nouvel espace dédié aux jeunes de la commune.

Cet espace se situe à côté du city stade et arbore de belles couleurs olympiques taguées par les jeunes.

Pour avoir plus d'infos sur cet espace et son utilisation, contactez Stephan au Foyer rural à : animation@foyer-rural-allan.fr



Un atelier jardinage pour les maternelles !

Depuis leur création, la commune met à disposition des écoles un jardin au sein des jardins communaux. Mi-mai, les maîtresses de Maternelle de l'école publique ont initié un atelier jardinage.

Nos petits jardiniers ont donc planté des petits pois, des radis, des salades, de la ciboulette et des fleurs. En une semaine, les premières feuilles commencent à sortir de terre.

Afin de compléter au mieux cet atelier, les maîtresses ont ajouté différentes activités goût, odorat, découverte des fruits et légumes ou encore « comment ça pousse ».

Les enfants adorent ces moments en extérieur et sont ravis de raconter ce qu'ils ont fait en rentrant à la maison.



Remise de la pièce commémorative des JO de Paris 2024



Fin mai, nos jeunes conseillers municipaux ont remis à leurs camarades de l'Ecole publique, le livret « Au cœur des Jeux » ainsi qu'une pièce commémorative frappée de la Monnaie de Paris. Cette pièce symbolique permettra aux enfants de garder un souvenir du passage des Jeux Olympiques en France.

Pour rappel, la flamme olympique passera à Montélimar le 20 juin. A cette occasion, Montélimar Agglomération organise une semaine olympique à destination des élèves du territoire. Plusieurs classes Allanaises y participeront.

du côté du vieux village : HIER... Ca s'est passé au vieux village...

Tribulations d'une caisse en sapin

Au quartier du Mège en ce 24 Février 1839, Monsieur Xavier Blaise Colombon, Maire d'Allan, a fait construire une filature et son logis au pied du village perché. Dans le hameau, de solides maisons en pierre lui donnent un certain cachet, même un notaire y habite.... Au domicile des sœurs Emblard, deux vieilles filles acariâtres, le colporteur Adolphe doit récupérer, pour le compte du Sieur Cluse de Rac, propriétaire et marchand, une caisse en bois de sapin contenant des vêtements confectionnés par les couturières et tricoteuses du village perché. Le colporteur charge la lourde caisse sur sa charrette mais le comportement des deux sœurs l'intrigue : elles se poussent du coude en ricanant, se pincent le nez tant il est vrai qu'une odeur de suie flotte dans l'air... Adolphe n'a pas parcouru deux cents mètres qu'une épaisse fumée s'échappe de la caisse. Vite il fait sauter le couvercle ! Horreur ! Des charbons

incandescents ont commencé à brûler le linge. Au loin sur le chemin, les sœurs Emblard se tordent de rire ! Mais au soir, leur surprise est grande en voyant arriver Le Maire, M. Prieur, en écharpe, accompagné de deux conseillers, suite à la plainte déposée par le colporteur. Constatant que les tisons avaient été introduits par un trou percé sur le côté de la caisse, ils arrêtèrent le soir même les coupables. Jetées en prison, rejetées par les villageois, il est à supposer que quelques heures en prison les firent réfléchir aux conséquences de leur plaisanterie. Leur démenagement s'imposait et c'est en pestant contre l'ingratitude humaine qu'elles quittèrent le village car n'avaient-elles pas accepté de garder un œil sur les caisses déposées dans leur couloir et surtout : sans compensation ?

Extrait du registre des arrêtés municipaux de 1838 - Archives communales d'Allan : AD2

Monique Demortier

AUJOURD'HUI avec l'association « Allan, Pierres et Mémoire »



En ce début de printemps, l'association reprend ses activités de sauvegarde et mise en valeur du vieux village d'Allan. Déjà depuis deux mois le site héberge de nouvelles débroussailleuses : des chèvres « ROVES », leurs chevreaux et des brebis guidées par leur berger : Jérémy. Leur travail est remarquable et permet un entretien régulier de ce site de 4 ha.

Côté travaux, quatre membres d'APM sont intervenus pour dégager le **mur de la cour SO de la maison DAUDEL soutenant l'église**. Il menaçait de s'effondrer et il y avait urgence ! Une autre équipe de bénévoles enrichie de professionnels du bâtiment réalisera le chantier au plus tôt afin de reprendre les assises et de le remonter.

En prévision :

- **Dallage de la voûte** de la cour du château des Adhémar
- **Aplanissement du parvis** devant la voûte et drainage des eaux de pluie
- **Installation d'un garde-corps** devant la voûte
- **Dégagement du passage couvert** du Portalet (Fermeture de protection par une grille à l'extrémité Est).

Tous les travaux au vieux village sont laborieux, ils demandent du temps et de l'énergie aux bénévoles afin de sécuriser au mieux vos promenades. Afin que ce lieu magique soit préservé et pour encourager les bénévoles, venez apporter votre soutien en adhérent à l'Association « Allan, Pierres et mémoires », Salle du temple - 21 route d'Aiguebelle - ALLAN 26780 ou par mail : apm26allan@aol.fr

[Adhésion : à partir de 20 Euros par personne].

NOTRE COMMUNE EN TRAVAUX

Notre commune connaît actuellement bon nombre de travaux en cours. Bien sûr certaines opérations peuvent occasionner des désagréments que nous espérons minimes. Retenons que les objectifs restent d'avoir des équipements supplémentaires, des services modernes et efficaces, le tout agrémenté par des espaces paysagers agréables où il fait bon vivre !

Le bâtiment Agora

L'aile Sud-Ouest a déjà sa toiture, la partie côté rue va bientôt avoir la sienne ! Rappelons-le ce bâtiment va accueillir entre autres un espace médical et une supérette. Quant aux logements, ils sont situés dans les étages. Une fois les bâtiments terminés cet espace va s'embellir d'une place publique fortement paysagée et deviendra un bel endroit de rencontres !



Le nouveau restaurant scolaire est sorti de terre !



Fondations, soubassements, dalles verront prochainement accueillir les structures bois des murs puis des charpentes ainsi qu'une couverture avec des panneaux photovoltaïques. Ouverture prévue en janvier 2025.

Aménagements paysagers du côté des Sables Nord



Ce sont une douzaine de hautes tiges qui ont été plantées route de Malataverne. Ces plantations d'essences variées vont souligner l'effet d'avenue et structurer l'entrée Sud du village.

Des logements en voie d'achèvement

Côté Portes de Rouny, une première tranche de logements locatifs et de logements en location accession se termine. La livraison de ces premiers logements est prévue pour Juillet. A noter que pour ce projet la commune d'Allan a reçu le label Habitat et Qualité de Vie.



Du côté du vieil Allan

La commune vient de doter le vieil Allan d'un raccordement électrique puissant (36 KVA) et sécurisé.

Cet équipement va permettre de faciliter les événements festifs (concerts, spectacles, ...) et éviter l'emploi de groupes électrogènes bruyants et polluants.



Le réseau d'assainissement s'étend.

Ces travaux, menés par Montélimar Agglomération, permettront de relier une quarantaine de maisons du Secteur de la Blachette et de Bressac au réseau d'assainissement collectif. C'est aussi l'occasion d'enfouir les réseaux aériens (téléphone et électricité). Un plus pour ce quartier !



Du côté des hameaux.

Après Les Ferreints et le centre Bourg, c'est le hameau du Morginas qui devrait voir disparaître ses toiles d'araignées disgracieuses. L'opération d'enfouissement des réseaux se poursuit donc avec des travaux prévus pour 2025 et 2026 ...

Mais aussi des travaux terminés

C'est le cas de la résidence Le Monaco II. Tous les logements locatifs ont été attribués, ils donnent totale satisfaction. L'inauguration de ce bâtiment a eu lieu fin Mai.



Et des travaux qui ne se voient pas ...

... mais au combien importants : il s'agit du maillage du réseau d'eau potable de la commune avec celui de l'aire de service de l'autoroute. Cet équipement permet de sécuriser l'alimentation de la commune en cas de défaillance d'une conduite importante qui passe sous l'autoroute.

Energie Renouvelable

Plusieurs études et travaux sont en cours pour l'installation de panneaux photovoltaïques

Futur restaurant scolaire :

Le restaurant scolaire est en cours de réalisation, il recevra en toiture une centrale photovoltaïque. Celle-ci alimentera en autoconsommation une partie des besoins du restaurant mais aussi, de l'école publique et de la mairie. Le surplus de production sera revendu à EDF.

Projet de couverture des Tennis et du boulodrome :

Le but est de proposer aux Allanais un service supplémentaire avec la couverture des espaces de jeux. La SEM Energie Rhône vallée a manifesté l'intérêt de se positionner sur ce dossier. Le conseil municipal en a validé le principe. Le projet est en phase d'étude.

Autres projets de photovoltaïque

L'état a demandé aux communes de proposer des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables. La commune a proposé les zones suivantes : Les tennis et le boulodrome, le bâtiment

des services techniques, le bâtiment de l'espace d'animation et un complément sur le centre d'enfouissement dans la continuité des panneaux actuels.

Une consultation publique a été effectuée du 12 au 26 mars. Un seul habitant s'est exprimé sur le sujet sans remettre en cause la localisation des zones.

Les 4 zones ont donc été retenues.

A l'heure actuelle, le seul projet à l'étude est celui cité ci-dessus. Pour le reste, il ne s'agit que d'une identification non exhaustive de zones d'implantation.



Présentation de Mariette Patin, énergéticienne.



Mariette propose principalement des séances énergétiques et des massages bien-être (mieux-être).

Une séance énergétique consiste à apaiser, soulager, dénouer des blocages qu'ils soient physiques (douleurs chroniques, membre fantôme, brûlures...) ou émotionnels (suite à un événement type rupture, deuil, perte d'emploi...). Elle permet de se décharger de l'inutile et de recharger l'énergie vitale, pour retrouver clarté mentale et joie de vivre.

Ces séances se déroulent sans contact, en lien avec l'énergie quantique, le subtil. Si vous êtes ouverts à la spiritualité, vous pourrez échanger avec elle au sujet de l'âme et des guides. La séance dure 1h pour un budget de 60€.

Concernant les massages, il y en a pour tous les goûts : doux et enveloppant, ferme et tonique,

crânien, abdominal, pierres chaudes, prénatal... La durée moyenne est de 60 min pour 70€ (elle peut varier de 30 à 90 min, pour un budget de 40 à 100€). Mariette y ajoute évidemment sa patte d'énergéticienne et contribue au lâcher des tensions physiques et/ou émotionnelles. Installée sur Allan depuis septembre 2022, elle a créé un espace chaleureux, convivial et intime pour recevoir sa clientèle chez elle, au sein du hameau du Mège (route d'Aiguebelle). Venez la suivre sur les réseaux, elle y est très active et y délivre des astuces, des conseils, des prises de conscience...

Facebook : Mariette Patin - Energéticienne

Insta : mariette_patin_energeticienne

Contacts : 06 70 08 35 58 mariettepatin@hotmail.fr

Site web : www.mariettepatin.fr

Un berger au vieil allan



Jérémy Doré est arrivé au Vieil Allan début novembre 2023 avec son troupeau de 90 chèvres « du Rove » (adultes et jeunes), race rustique ; mais aussi 60 brebis. Peut-être l'avez-vous déjà croisé au cours d'une balade.

Cet éleveur pastoral, c'est-à-dire qu'il élève ses propres bêtes et assure leur gardiennage quotidien, est aidé dans sa tâche, par 2 chiens de conduite, qui permettent, par leur travail, de maintenir la cohésion du troupeau lors des pâturages en journée. Il possède une bergerie derrière le site du Vieil Allan où les chèvres et brebis passent la nuit. Dans le cadre de la protection des troupeaux contre le loup, identifié par l'OFB comme bien présent sur notre territoire, 4 chiens de protection sont présents à la bergerie pour assurer les gardes de nuit.

Les zones de pâturages se situent sur le site du vieux village, autour de la bergerie et le long des pistes DFCI : pistes défenses incendies, ainsi maintenues bien ouvertes pour l'éventuel passage des pompiers en cas de besoin.

Les chèvres « du Rove » consomment une grande diversité de végétaux, y compris des buissons ligneux. Leur action a permis de bien dégager des zones embroussaillées et donc d'avoir un effet préventif sur les feux de forêt très fréquents en période estivale. Ces chèvres produisent un lait plus riche que d'autres races mais en quantité moindre. Cette activité pastorale permet d'éviter de donner des compléments alimentaires de types granulés aux chèvres et brebis, seulement un petit complément en foin pour la nuit est ajouté. Ainsi les animaux sont nourris de la manière la plus naturelle possible.

En plus de cette activité d'éleveur pastoral, Jérémy produit des fromages, grâce au lait de ses chèvres « du Rove » et propose à la vente des agneaux élevés sous la mère ainsi que des chevreaux.

La vente se fait en direct, livraison possible, commande par téléphone au : 06 76 65 14 01

Une nouvelle infirmière libérale à Allan !



Magali Niel, 36 ans, infirmière diplômée depuis 2009, a intégré le cabinet infirmier de Corinne Hebert et Magali Vidal sur les communes d'Allan et Espeluche en tant qu'infirmière libérale remplaçante.

Depuis le début de l'année, Magali Niel est passée titulaire en prenant la suite de Corinne Hébert qui a exercé pendant 20 ans sur notre commune. Avant d'arriver dans le milieu libéral, Magali a travaillé en milieu hospitalier dans différents services de médecine, chirurgie, soins intensifs, salle de réveil ainsi que 9 ans aux urgences.

Magali Niel propose des soins, pour tous, petite

enfance comprise, à domicile ou directement au cabinet, sur rendez-vous. Elle peut également prescrire et administrer l'ensemble des vaccins du calendrier vaccinal.

Le cabinet infirmier se situe actuellement 19, Place du Temple et sera transféré à l'Agora en 2025.

Contact : 07 88 74 03 13 ou 04 75 46 65 46 mais également par mail : cabinetinfirmier26780@gmail.com

Changement de cabinet pour Christine Veta, Ostéopathe

Christine VETA, Ostéopathe a déménagé son cabinet. En effet, vous ne la trouverez plus Route de Malataverne mais au 8, Allée du Soleil Levant à Allan.

Il reste de la place dans l'espace de santé.

L'espace de Santé de l'Agora accueillera les médecins généralistes de la commune mais aussi nos infirmières libérales. Un bureau et des créneaux horaires restent encore disponibles sur cet espace afin d'accueillir un autre professionnel de santé. Vous êtes kinésithérapeute, orthophoniste, sage-femme, psychiatre, allergologue... vous recherchez un cabinet dans un village rural agréable et à proximité d'une ville ? N'hésitez pas à contacter la Mairie à : accueil@mairie-allan.fr.

AGENDA DE L'ÉTÉ

VENDREDI 21 JUIN
Au Théâtre de verdure
2 scènes, 2 ambiances
Anatole Jazz & Joy's Band

FÊTE DE LA MUSIQUE
ALLAN 2024

Venez fêter la Musique !
Marché Nocturne à proximité

Buvette et restauration sur place
Organisé par la Commune d'Allan
En partenariat avec le Comité des Fêtes
Festiv'Allan 2024

ALLAN LIVE Festival 2024
Ouverture de la guinguette musicale dès 19H

9 AOÛT 10 AOÛT

Show à 20H

ZIZE
La famille, Mama Mia !!

Les Fatals Picards
+ 1ères parties

Et tère partie
Franck Polo

Théâtre de verdure - Allan
Buvette et restauration sur place

Billetterie : points de vente habituels
idee-hall@wanadoo.fr

2024 DRÔME CONCERTS DELTA

Réta KAZARIAN
Coline SERREAU

JUILLET
30 juillet 20h Saint-Remèze (Ardèche)
31 juillet - 21h Salette

AOÛT

1er - 18h Roussel-les-Vignes
02 - 20h30 Châteauneuf-sur-Isère
03 - 21h Dieulefit (Saint-Roc)
04 - 18h Mornas // 20h30 Uchaux
05 - 18h St-Marcel-d'Ardèche
06 - 20h30 Eyzahut
07 - 18h La-Roche-St-Secret // 20h30 Manas
08 - 18h Bouvières // 20h La Motte Chalancon
09 - 20h La Baume-Cornillane (Temple)
10 - 17h Saint-Andéol-de-Vals // 21h Chomérac
11 - 18h Sainte-Cécile-les-Vignes // 21h Montségur/Lausson (Chapelle Haute St Félix)
12 - 17h Valxardrix // 20h30 Arpavon
13 - 21h Allan
14 - 21h Vinsobres
15 - 20h30 La Laupie (Ancienne église du village)
16 - 20h Rochefort-en-Valdaîne

piano
Dimitri GELAS

entrée libre

DRÔME BIKE Festival

19.20 OCTOBRE 2024
ALLAN (26)

Randonnées
Salon
Animations

www.dromebikefestival.com

JUIN

VENDREDI 21

FÊTE DE LA MUSIQUE ET MARCHÉ NOCTURNE

À PARTIR DE 18H, THÉÂTRE DE VERDURE ET ESPACE D'ANIMATION. BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE.

VENDREDI 28

KERMESSE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE. CONCERT GRATUIT ET OUVERT À TOUS « THE BLUES BREWERS BAND »

À PARTIR DE 19H30. BUVETTE ET RESTAURATION AVEC FOOD-TRUCKS SUR PLACE.

SAMEDI 29

KERMESSE DE L'ÉCOLE ST JEAN BAPTISTE.

JUILLET-AOÛT

17 JUILLET ET 7 AOÛT :

VISITE GUIDÉE « LES RUINES DU VIEIL ALLAN »

PAR MONTÉLIMAR TOURISME. RDV À 9H30, PARKING DU VIEIL ALLAN. TARIF : 5 € ADULTE / 3.50 € RÉDUIT / 2 € ENFANT (6-12 ANS). RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS AU 04 75 01 00 20

AOÛT

9 ET 10 AOÛT

ALLAN LIVE FESTIVAL

AU PROGRAMME : ZIZE ET FRANCK POLO LE VENDREDI SOIR ET LES FATALS PICARDS LE SAMEDI SOIR. RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR LE FLYER.

TARIF SPÉCIAL ALLANAIS : 50 € LES DEUX SOIRS. PASS À RETIRER EN MAIRIE. OFFRE VALABLE JUSQU'AU 30 JUIN

MARDI 13

CONCERT DE L'ENSEMBLE VOCAL DU DELTA

À L'ÉGLISE, À 21H.

JEUDI 22

RANDONNÉE AU COUCHER DU SOLEIL PAR MONTÉLIMAR TOURISME. RDV À 18H, PARKING DU VIEUX VILLAGE. GRATUIT.

INSCRIPTIONS AU 04 75 01 00 20

SEPTEMBRE

30, 31 AOÛT ET 1^{ER} ET 2 SEPTEMBRE

FÊTE VOTIVE ET CONCOURS DE BOULES

À L'ESPACE D'ANIMATION

DIMANCHE 1^{ER}

VIDE GRENIER DU COMITÉ DES FÊTES DU CŒUR DU VILLAGE JUSQU'À L'ESPACE D'ANIMATION. RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION PAR MAIL : COMITEDESFETESALLAN@GMAIL.COM

LUNDI 2

SPECTACLE OFFERT AUX SCOLAIRES

PAR LE COMITÉ DES FÊTES, À 17H, PLACE DU LAVOIR

L'AGENDA CONTINUE MÊME APRÈS L'ÉTÉ !

15 SEPTEMBRE : 6^E RONDE DES ADHÉMAR ET 7^E GRAND PRIX D'ALLAN

21 ET 22 SEP. : JOURNÉES DU PATRIMOINE. SAMEDI : CONFÉRENCE HISTORIQUE PAR APM. DIMANCHE : VISITE GUIDÉE ET EXPO AU TEMPLE.

6 OCTOBRE : 35^E TRANSLAVIENNE

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DU VILLAGE D'ALLAN À TRAVERS PLUSIEURS PARCOURS DE RANDONNÉE PÉDESTRE ADAPTÉS À TOUS LES NIVEAUX. ORGANISÉE PAR LE FOYER RURAL : TRANSLAVIENNEALLAN@ORANGE.FR

13 OCTOBRE : ALL'EN TRAIL : AU PROGRAMME DE CETTE ANNÉE : UN TRAIL DE 23 KM ET 800M D+, UNE COURSE NATURE DE 12 KM ET 400M D+ ET UNE COURSE ENFANT DE 1 KM. INSCRIPTION : WWW.LE-SPORTIF.COM

19 ET 20 OCTOBRE : DRÔME BIKE FESTIVAL :

AMATEURS DE VÉLO, PASSIONNÉS DE SENSATIONS FORTES, FAMILLES EN QUÊTE DE LOISIRS, REJOIGNEZ-NOUS POUR VIVRE LE FESTIVAL VÉLO AVEC UN GRAND V ! EN VTT, VÉLO-ROUTE OU DRAISIENNE, IL Y EN A POUR TOUS ! INFOS ET INSCRIPTIONS SUR WWW.DROMEBIKEFESTIVAL.COM

16 NOVEMBRE : CONCERT DU GROUPE ZÔÉ À L'ESPACE D'ANIMATION, À 21H

17 NOVEMBRE : SPECTACLE DE LA CIE LA RUCHE DE THALIMELPO, « FUGUE EN ABSURDIE » À 15H